



AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT AVIS PUBLIC DONNÉ AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ par le soussigné, M. Marc Chalifoux, directeur général et greffier-trésorier de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal le mardi 3 décembre 2024, à 18 h 45, à la salle du Conseil sise au 959, rue Principale à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les points de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Budget 2025 – adoption
4. Adoption du Programme triennal d'immobilisation
5. Période de questions (sur les points de l'ordre du jour)
6. Levée de la séance

DONNÉ à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ce 25 novembre 2024.

Marc Chalifoux
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marc Chalifoux, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil et sur le site internet, le 25e jour de septembre deux mille vingt-quatre à 10 h 15. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 novembre 2024.

Marc Chalifoux
Directeur général et greffier-trésorier